

Annexe - Appel à Manifestation d'Intérêt

Parcours pédagogiques Développement Durable

Année scolaire 2026-2027

Sommaire

- Étapes d'une démarche-projet
- Foire aux questions
- Champs du formulaire de candidature

ÉTAPES D'UNE DÉMARCHE-PROJET :

NB : Les parcours pédagogiques viennent **en soutien** de la réalisation d'un projet. Ainsi, il vous est demandé de **décrire votre projet** au sein de la candidature, et d'expliquer comment les deux animations pédagogiques choisies **s'y intègrent**.

Chaque projet présenté devra s'inscrire dans une démarche-projet, c'est-à-dire inclure des étapes d'état des lieux, de mise en œuvre d'une action et d'évaluation. Chaque étape devra être anticipée dès la candidature, avec a minima de premières idées pour chacune. L'accompagnement proposé dans le cadre des parcours pédagogiques permettra ensuite la mise en œuvre opérationnelle des étapes du projet.

- **L'état des lieux** vise à connaître le point de départ de l'établissement autour d'un sujet, d'étudier la faisabilité ou la pertinence d'une action, et permet aux élèves de se familiariser au thème. Il peut consister en des observations et enquêtes dans l'établissement, des interviews d'acteurs investis sur ce thème, des reportages, etc.
- **La mise en œuvre** d'une action peut ensuite en découler : ce sont les étapes vers la mise en place d'un aménagement, réalisation d'une exposition, d'une campagne de communication, d'une œuvre artistique, mise en place du tri du papier dans l'établissement... ou toute autre action répondant à une problématique bien identifiée.
- **L'évaluation** est destinée à faire un bilan avec les parties prenantes, en fonction des critères quantitatifs et/ou qualitatifs définis initialement par l'équipe-projet, et à assurer les conditions de suivi et de pérennisation du projet.

FOIRE AUX QUESTIONS

Je ne suis pas professeur, puis-je tout de même candidater ?

Oui, toute personne travaillant dans un collège public peut candidater (CPE, agent d'accueil, infirmier...). Cependant, le projet devant impliquer les élèves et revêtir un intérêt essentiellement pédagogique, il est plus adéquat que le porteur de projet soit une personne en contact régulier avec un groupe d'élèves, ou qu'il s'entoure de personnel de l'équipe pédagogique pour mener l'action.

Quelle structure d'éducation à l'environnement participera à la réunion de cadrage et mènera les animations ?

Une ou plusieurs structures parmi les suivantes :

- Les Petits Débrouillards Ile-de-France
- Vivacités Ile-de-France
- La Case
- La Ferme d'Ecancourt
- Inven'terre
- Des Cris des Villes
- Asparagus
- Léa Gavillet

La/les structures impliquées seront déterminées pour chaque collège selon leur expertise au regard du projet porté (maîtrise de la thématique, du format d'animation souhaité, etc).

Quelles sont les séances pédagogiques proposées ?

Deux séances peuvent être choisies parmi un panel de séances proposées. Les séances possibles ainsi que leurs objectifs sont consultables sur le site des Actions Éducatives du Val d'Oise. Il n'existe pas de déroulés précis pour les séances pédagogiques, ils peuvent s'adapter à votre projet et être discutés pendant la réunion de cadrage du projet.

Comment se passe la prise en charge financière du projet ?

La réunion de cadrage et les deux séances pédagogiques sont assurées par des prestataires directement financés par le Département, le collège n'a rien à déboursier. Pour les dépenses de matériel, de transport et d'entrée/visite de site s'il y en a, un montant forfaitaire peut être versé à l'établissement, en justifiant les dépenses demandées (300 euros pour du matériel, 600 euros pour du transport et des frais d'entrée/visite de site). Cette somme sera versée en novembre-décembre, suite à la réunion de cadrage et à la signature d'un acte d'engagement par le collège.

Quel est le contenu du formulaire de candidature ?

Vous pouvez consulter ci-dessous l'ensemble des questions posées dans notre formulaire, afin d'en préparer les réponses avant de vous rendre sur le lien <https://services-en-ligne.valdoise.fr/supports-pedagogiques>. En attendant, nous restons à votre entière disposition pour toute question :

Florine ESTEVE - 01 34 25 30 39 - florine.esteve@valdoise.fr

Anne-Sophie LEIBENGUTH - 01 34 25 36 15 - anne-sophie.leibenguth@valdoise.fr

COLLÈGE

Collège*

Sélectionnez une option

Adresse*

Complément d'adresse

Commune*

Sélectionnez une option

Code postal*

DEMANDEUR

Civilité*

Sélectionnez une option

Nom*

Prénom*

Courriel*

Téléphone*

SIGNATAIRE

Civilité*

Sélectionnez une option

Nom*

Prénom*

Courriel*

PARCOURS

Public visé*

Sélectionnez une option

Nombre d'élèves

Thème du parcours*

Sélectionnez une option

Séances souhaitées*

Sélectionnez une option

Période souhaitée pour le parcours*

Créneaux de 2 heures possibles pour les séances*

CONTENU DU PROJET ATTENANT AU PARCOURS

Nom du projet*

Vos objectifs pédagogiques dans le cadre du projet*

Action finale envisagée au sein de l'établissement à l'issue du parcours*

Description des étapes du projet et intégration des séances souhaitées*

Critères d'évaluation du projet*

Membres de l'équipe-projet*

Postes de dépenses envisagés*

Quel est l'intérêt de ces postes de dépenses dans le cadre du projet ?*

Avez-vous déjà sollicité des structures extérieures ?

Remarques / Questions